

# ÉTUDE DE FONDS DE PRÉVOYANCE (LOI 16)

## Ce service inclus :

- Une inspection de l'enveloppe extérieure
- Une inspection des espaces communs
- Un inventaire des éléments
- Un rapport d'état d'immeuble
- Un carnet d'entretien et un plan de maintenance
- Et une étude du fonds de prévoyance.



Référez-vous aux pages suivantes pour connaître la liste non exhaustive des parties communes qui sont vérifiées ainsi que la liste des documents à fournir pour la réalisation du mandat.

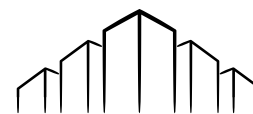
Expertbâtiment oeuvre dans le domaine de l'expertise en bâtiment depuis plus de 30 ans. Avec plus de 35 000 bâtiments inspectés, nos équipes d'experts déploient leurs connaissances et leurs compétences autour du bâtiment et de son environnement. Elles fournissent tout l'appui, le savoir-faire et l'assistance technique nécessaires pour réaliser la mission de l'entreprise : offrir des services spécialisés pour garantir des bâtiments sains et sécuritaires.

## Nos autres services

Architecture  
Expertise légale  
Gestion de l'amiante  
Gestion de projet  
Inspection technique  
Investigation de la qualité de l'air  
Thermographie  
Efficacité énergétique  
Analyses environnementales

# ÉTUDE DE FONDS DE PRÉVOYANCE

Liste non exhaustive des parties communes qui sont vérifiées



**EXPERTBÂTIMENT.CA**  
EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE  
INGÉNIERIE / ARCHITECTURE  
ANALYSES ENVIRONNEMENTALES

## Infrastructures et fondation

- Dalles
- Crépis de béton
- Système de drainage
- Murs de fondation : isolation, imperméabilisation, fissures
- Niveau de sol aux abords du bâtiment (espace entre le parement et le sol)

## Structure et enveloppe extérieure

- Balcon
- Portes et fenêtres
- Toiture (si accessible)
- Revêtement extérieur

## Services

- Réseau de drainage et tuyauterie
- Ventilation, chauffage et conditionnement d'air

## Constructions spéciales

- Piscine
- Remise
- Pergola

## Aménagement intérieur

- Cloisons
- Portes intérieures
- Ameublement et mobilier des espaces communs
- Finis de sol, murs et plafonds des escaliers et aires communes

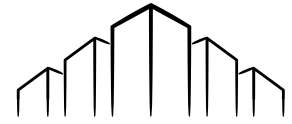
## Terrain

- Aménagement paysager
- Chaussées et stationnement
- Canalisations, égouts, fossés
- Aménagements de terrain (clôture, mur de soutènement)

Les ascenseurs, les systèmes de protection d'incendie et de gicleur ne seront pas inspectés, car ils sont déjà soumis à une réglementation d'inspection particulière, mais seront toutefois pris en compte dans le plan de maintien de l'actif.

# DOCUMENTS NÉCESSAIRES

## À la réalisation d'une étude de fonds de prévoyance



**EXPERTBÂTIMENT.CA**  
EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE  
INGÉNIERIE / ARCHITECTURE  
ANALYSES ENVIRONNEMENTALES

Plusieurs documents doivent être fournis pour assurer la bonne réalisation et l'exactitude d'une étude de fonds de prévoyance. Dans un premier temps, nos experts vous demanderont de fournir les documents suivants :

- Relevé bancaire récent
- Bilan financier de la dernière année et budget annuel prévisionnel
- Déclaration de copropriété et, le cas échéant, les amendements apportés
- Plans et devis de l'immeuble tel que construit (architecture, structure, mécanique, électricité)

### Autres documents utiles (si disponibles) :

- Plan cadastral
- Acte de servitude
- Toutes les expertises réalisées
- Rapport de réception de l'immeuble
- Rapport d'état de l'immeuble, si réalisé
- Étude du fonds de prévoyance, si réalisée
- Tout projet antérieur déjà réalisé (historique des travaux)
- Photos, vidéo, recommandation des études quant aux exigences de la Loi 122
- Liste des déficiences répertoriées par les membres du C.A. ou les gestionnaires

## Pour plus d'informations

Contactez-nous au 1 888 883-0432  
ou par courriel à : [info@expertbatiment.ca](mailto:info@expertbatiment.ca)

---